

MAIRIE DE BEAULIEU

Compte-rendu des dernières réunions du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 janvier 2017, tous les membres étaient présents. Les décisions suivantes ont été prises :

- Une demande de subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires) est sollicitée auprès des services de l'État pour l'étude thermique sur le projet de la future école.
- Il est décidé de maintenir la compétence urbanisme au niveau communal,
- Une subvention est attribuée aux deux associations qui ont organisé le marché de Noël 2016,

Une deuxième réunion a eu lieu le 16 mars 2017. Tous les membres étaient également présents. Le Conseil a pris les délibérations suivantes :

- Le cabinet d'architecte Jean-Luc MATHAIS est retenu pour la maîtrise d'œuvre de l'école,
- Une consultation de cinq cabinets d'études sera lancée pour la deuxième tranche d'aménagement du bourg,
- Les réseaux d'alimentation électrique basse tension et l'éclairage public seront enfouis le long de la rue des artisans comme cela a été fait dans le bourg. Le coût restant à charge pour la commune s'élève à : 18 316,28 €. Le reste étant pris en charge par le syndicat d'énergies de la Haute-Loire,
- La mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel pour les agents fonctionnaires,
- Pas de droit de préemption pour la vente d'une partie de la parcelle cadastrée section C n°2178,
- Une motion est prise concernant la demande de maintien des trois agents à la trésorerie de Vorey,
- Les comptes de gestion 2016 du trésorier municipal sont approuvés à l'unanimité,
- Les comptes administratifs 2016 des budgets « Transport Scolaire », « Parc Résidentiel de Loisirs » et budget communal sont également votés à l'unanimité.
- Des crédits sont ouverts avant le vote du budget primitif 2017 afin de pouvoir régler des factures d'investissement,
- Les résultats de fonctionnement des budgets CCAS et communal 2016 d'une somme de 302 873,31 € sont affectés en totalité en section d'investissement 2017.
- Le résultat de fonctionnement du budget du Parc Résidentiel de 38 879,65 € est également affecté en totalité en section d'investissement 2017 sur ce même budget,
- Une réflexion est engagée concernant les projets d'investissement pour l'année 2017 : des devis seront demandés pour la réfection de quelques voiries, des crédits seront également inscrits pour les différentes études concernant le chantier de l'école, la maîtrise d'œuvre... la continuité des travaux d'aménagement du bourg sur la rue des artisans et des achats de matériel.